

## LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA COTE-D'OR

Référence : XA  
Tel : 30.72

### Arrêté n° 10-2023 portant nomination

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3221-3,

VU l'arrêté n° 14-2021 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 modifié portant organisation des Services du Département de la Côte-d'Or,

VU l'arrêté n° 15-2021 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 modifié portant nomination des responsables des Services Départementaux de la Côte-d'Or,

SUR proposition de M. le Directeur Général des Services Départementaux de la Côte-d'Or,

### ARRETE

**Article 1er** – L'article 6 de l'arrêté n° 15-2021 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 est rédigé comme suit :

M. Olivier BAROZET est nommé Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Aménagement et Développement des Territoires.

Sont nommés respectivement :

- Mme Affeif CHLAIKA : Adjoint au Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Aménagement et Développement des Territoires,
- M. Fabrice CLERGET : Chef de Service Mission Gestion comptable et financière,
- M. ou Mme X (poste à pourvoir) : Directeur de la Mission d'Aide au pilotage stratégique du Pôle,
- Mme Nathalie ROUANET : Chef de la Mission Conseil Assistance aux Collectivités,

Accusé de réception en préfecture  
021-222100018-20230905-NOM\_2023-09-05-AR./...  
Date de réception préfecture : 05/09/2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



- M. Benoît MARTIN : Chef de la Mission Aménagement numérique,
- M. Laurent BOURIANT : Directeur de la Stratégie et des Études routières,
- M. Germinal GARCIA : Chef du Service de la Sécurité routière et du Patrimoine,
- M. Sylvain MENONE : Chef du Service de la Programmation et des grands Projets,
- M. Daniel LEGAIN : Chef du Service des Ouvrages d'Art,
- M. Stéphane LE SIGNOR : Chef du Laboratoire routier,
  
- M. Didier LAYE : Directeur des Services techniques territorialisés,
- M. Pierre PERNIN : Adjoint au Directeur des Services techniques territorialisés,
- M. Eric GRILLOT : Chef du Service des Achats techniques spécialisés et de la gestion générale,
- M. Lionel GUENIFFEY : Chef du Service Atelier de Mécanique central,
- M. Ludovic VILLEMEN : Chef du Service Atelier de mécanique de proximité,
- M. Julien ROUET : Chef du Service Coordination des Actions territorialisées,
- M. Etienne BONNEVIE : Chef du Service Travaux publics,
- M. Franck VALETTE : Responsable de l'Agence territoriale Côte-d'Or Auxois Morvan,
- Mme Sabine HAMMANN : Responsable de l'Agence territoriale Côte-d'Or Beaune,
- M. Alain MENIGOT : Responsable de l'Agence territoriale Côte-d'Or Châtillon-sur-Seine,
- M. Sébastien ASPERT : Responsable de l'Agence territoriale Côte-d'Or Seuil de Bourgogne,
- M. Jean-Yves JANVIER : Responsable de l'Agence territoriale Côte-d'Or Plaine de Saône,
  
- M. Jean-Paul CHAMPOUSSIN : Directeur Éducation et Patrimoine,
- Mme Patricia GOBY : Adjoint au Directeur Éducation et Patrimoine,
- Mme Mélanie BUSSIÈRE : Chef du Service Collèges et Actions scolaires,
- Mme Stéphanie VUILLOT : Chef du Service Patrimoine,
  
- M. Éric GUENEAU : Directeur du Laboratoire départemental,
- M. Bruno VOUILLON : Adjoint au Directeur du Laboratoire départemental,
- Mme Christelle GAUTHIER : Chef du Service Logistique,
- Mme Sylviane REY : Chef du Service Administration générale,
- M. Bruno VOUILLON : Chef du Service Analyses des Eaux propres et Eaux résiduaires,
- Mme Anne-Laure DEQUIEDT : Chef du Service Analyse Microbiologie alimentaire,
- M. Bruno VOUILLON : Chef du Service Chimie alimentaire,
- M. Éric GUENEAU : Chef du Service Analyses vétérinaires,
  
- M. Hugues SORY : Directeur Agriculture Environnement Partenariat local,
- Mme Catherine CHEVILLARD : Adjoint au Directeur Agriculture Environnement Partenariat local,
- M. ou Mme X (poste à pourvoir) : Responsable de la Mission Biologie Animale et Végétale,
- Mme Alicia BOUDOU : Chef du Service Agriculture et Aménagement rural,
- M. Florent DUVAL : Chef du Service Environnement et Milieu naturel,
- M. Samuel CLAIRE : Chef du Service Aide aux Collectivités,
- M. Bertrand NOEL : Chef du Service des Politiques de Développement territorial.

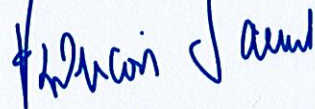


**Article 2** – Toutes dispositions antérieures contraires à celles du présent arrêté sont abrogées.

**Article 3** – M. le Directeur Général des Services Départementaux de la Côte-d'Or est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet du Département de la Côte-d'Or.

Fait à Dijon, le 5 SEP. 2023

Le Président



François SAUVADET  
Ancien Ministre